



n°20

Printemps 99

Journal Saisonnier de la *Locale Ecolo*  de *Walhain*

Editorial

Du changement à portée de voix

Le 13 juin, vous serez appelés à choisir vos représentants pour les assemblées fédérales, européenne, régionale et communautaire. Un retour aux urnes attendu depuis quatre ans ; mais que d'eau a coulé sous les ponts de la Belgique depuis 1995 ! Alors, ces élections peuvent-elles changer quelque chose ? On a trop souvent l'impression que les élections ne servent qu'à permettre un changement de têtes, voire de majorité, mais pas un changement politique. C'est ce qui pourrait arriver une fois de plus. Et on retrouverait alors les mêmes discours lénifiants sur la crise économique et les mêmes mesures de restrictions budgétaires. Fatalité ? Non. Peut-on vraiment faire de la politique autrement, faire une autre politique ? Oui. Mais ça dépend aussi de vous. Et pour les rares fois où vous pouvez faire entendre votre voix, profitez-en ! Grâce aux élections, un avenir différent est peut-être entre vos mains.

Il faut, d'urgence, débloquer la société

Faites dès lors le choix d'un parti qui vous propose un changement de cap concret. Après avoir dialogué et confronté ses idées avec des acteurs de la société et des citoyens engagés, ECOLO avance *mille huit cents* propositions sur le terrain de l'emploi, de la justice, de l'école, de la citoyenneté, de la santé et, bien sûr, de l'environnement.

Faites également le choix d'un parti qui n'est pas coupé des réalités de la vie. ECOLO a compris depuis longtemps l'importance de mener des politiques centrées sur la personne humaine et qui permettent un développement durable de l'économie sans que la loi du marché l'emporte sur l'intérêt général.

Faites enfin le choix d'un parti qui s'engage à être à l'écoute des citoyens plus souvent que tous les quatre ans. Depuis son origine, ECOLO propose de mettre en place le référendum d'initiative populaire et d'améliorer les modes de consultation et de participation des habitants aux décisions qui les concernent.



Quand c'est vert, on avance

Face aux attentes immenses qui se sont fait jour dans la population devenue citoyenne, les candidats ECOLO sont en tout cas prêts à relever le défi pour une société juste et solidaire, une économie à visage humain et un environnement de qualité.

Comme en France, en Allemagne, en Italie... les Verts s'affirment comme une force crédible sur laquelle on peut réellement compter pour réorienter les politiques, renouveler la démocratie et mettre en pratique des solutions concrètes aux enjeux que rencontrent nos sociétés. Pour y arriver, la question d'être au pouvoir ou en dehors à l'issue des négociations pour la formation des gouvernements, n'est évidemment pas accessoire. Mais dans l'immédiat, ce qui donnera le plus de chance au changement, c'est bien le nombre de voix qui se porteront sur les candidats ECOLO. Et pour cela, on a bien besoin de chacun de vous. Des solutions existent... mettons-les en pratique !

Sécurité et convivialité

Catherine Installé-Ronse.



Depuis quelques mois, le stationnement alternatif est appliqué dans la partie "active" de la rue des Combattants, à Walhain-Centre, c'est-à-dire près des magasins, des banques et de la maison communale. Sans doute dans le but de fluidifier le trafic, tout spécialement près de la boucherie et de l'épicerie.

Mais cela augmente-t-il la sécurité à ces endroits pour autant ? On peut en douter. En effet, afin de se mettre du bon côté, les voitures font parfois des manœuvres imprudentes, et ce, à un endroit où la visibilité est réduite. En outre, rendre le trafic "plus roulant" peut avoir comme effet de rendre l'endroit plus dangereux puisque les automobilistes, rencontrant moins d'obstacles, roulent plus vite. L'accès aux magasins en devient plus risqué aussi. Dans le même ordre d'idées, on constate combien il est devenu dangereux pour les enfants d'aller en vélo à l'école. Beaucoup d'automobilistes accélèrent dès qu'ils se trouvent sur une ligne droite. Ainsi, la RUE Gilisquet pourrait aisément s'appeler la ROUTE Gilisquet !



Plus de sécurité implique un ralentissement de la circulation. Et puisque bien souvent les automobilistes ne ralentissent que devant des obstacles, pourquoi ne pas multiplier ceux-ci

(ralentisseur bien annoncé, changement de pavement dans les chaussées, rétrécissement de la route en faveur des trottoirs, effet de porte, etc., les exemples ne manquent pas dans les communes avoisinantes) plutôt que de fluidifier encore une circulation déjà trop rapide.

Enfin, ne pourrait-on penser l'aménagement de nos villages autrement, non plus uniquement en terme de déplacement en voiture mais aussi à partir des besoins des piétons et des cyclistes, dans la perspective de recréer une certaine convivialité et d'entretenir un réseau de connaissances, loin de l'indifférence des villes ? Qui dit "vie" dit "rencontre" et ce n'est pas en voiture qu'on pourra rencontrer un voisin ! Nous avons la chance d'avoir encore quelques magasins au cœur de notre village. Un objectif essentiel est de faciliter l'accès sécurisé à ceux-ci, en donnant priorité aux piétons par rapport aux voitures dans ces endroits. Car ce sont les commerçants et les artisans qui donnent vie à un quartier.

Un village où l'on ne circule plus qu'en voiture est froid et inhospitalier. Gardons nos villages vivants !



KOSOVO

Comme beaucoup de personnes, vous avez sans doute eu la nausée en regardant à la télévision et dans les quotidiens les événements dramatiques qui se déroulent dans cette province de l'actuelle Yougoslavie. Comment ne pas avoir envie de "faire quelque chose" pour tenter d'atténuer la misère de ces milliers d'expulsés qui ont pour la plupart tout perdu et leur permettre de se reconstruire un avenir. Dans beaucoup de communes, des actions concrètes se mettent en place avec le concours et à l'initiative de l'association **Causes Communes** qui était déjà partenaire il y a dix ans, dans l'Opération Villages Roumains, notamment chez nous.

Des citoyens de Walhain se sentent très certainement concernés. Pourquoi dès lors ne pas proposer à notre commune de participer concrètement à cette action (comme cela se passe par exemple à Chaumont-Gistoux) par la création d'un comité Kosovo en vue du jumelage avec un village à reconstruire une fois la guerre terminée ?

Nous souhaitons le faire avec toutes les forces vives de Walhain. Nous le ferons en tant que citoyens et espérons vivement qu'une initiative soit déjà sur les rails au moment où vous lirez ces lignes.

Vincent LETHÉ



Questions de places à Walhain

Christophe LEGAST

L'aménagement de Walhain-centre

Le budget communal pour 1999 a prévu 16,5 millions pour l'aménagement de la place de Walhain-centre, subsidié à 60 % par la Région wallonne. Sauf contre-ordre, les travaux devraient avoir lieu à l'automne. Sans enquête publique auprès de la population.

Même si un tel aménagement n'est pas négatif en soi, il suscite néanmoins beaucoup de questions. Pourquoi la population n'a-t-elle pas été consultée au préalable sur les grandes orientations de l'aménagement du centre de notre commune ? Pourquoi aucun avis n'a-t-il été demandé à la CCIG ? Pourquoi réaménager maintenant la place de Walhain, alors que d'autres (comme celles de Nil-Saint-Vincent ou Nil-Pierreux) ont autant (si pas davantage) besoin d'une cure de rajeunissement ?

Toutes ces questions auraient naturellement trouvé réponses, si la commune de Walhain s'était inscrite dans un programme global de développement rural. Dans ce cadre en effet, un subside de 80 % peut être obtenu (au lieu de 60 %), pour autant que les priorités soient définies, que la population soit consultée, et qu'une commission consultative rende un avis. Mais à Walhain, on préfère réduire la démocratie participative à son minimum légal, quitte à alourdir la part communale de l'investissement.

Serait-ce cela, gérer les deniers publics en bon père de famille ?

La place du Captage tombe à l'eau

Dans notre numéro précédent, nous faisons largement écho, pour nous en féliciter, au compromis intervenu entre la commune (via la CCIG) et le promoteur du lotissement de Perbais concernant la création d'une placette de village à l'angle des rues de la Cruchenère et de la Sucrierie (Avis-en-Vert n° 19, p. 7). Les travaux de voirie ont maintenant commencé et la place de la Forge devrait donc normalement voir le jour. Théoriquement en tout cas, car en pratique, le Collège semble ne rien avoir entrepris pour mettre en œuvre ce compromis. En espérant faire oublier le projet, au mépris du travail considérable réalisé par la CCIG ? Et après, on feindra de s'étonner qu'il n'y ait plus assez de citoyens candidats pour siéger dans cette commission-alibi !

Quant à la place du Captage, projet initialement concurrent de celui de la Forge, il semble que le collège échevinal soit en passe de l'abandonner, notamment du fait que le sol se trouve gorgé d'eau. Normal pour un ancien terrain de captage, nous direz-vous ! D'ailleurs, depuis l'arrêt de la station de pompage, les maisons voisines ont régulièrement leurs caves inondées. Pour résoudre ces problèmes et donner une affectation à ce terrain, pourquoi ne pas recréer l'étang qui s'y trouvait autrefois ? Le trop-plein pourrait alors être canalisé vers le ruisseau tout proche. Cette solution ne serait en outre pas sans intérêt en termes d'agrément et de biodiversité.

A VOTRE SENTIER

Le centre de Walhain est surtout connu pour sa maison communale, son vieux château, ses commerces et son complexe sportif, un peu moins pour ses petits sentiers, surtout par les non riverains. Discrets, courts et parfois absents de la carte publiée en 1996 par notre administration communale, ils n'en tissent pas moins un réseau de raccourcis intéressants pouvant servir de promenades. Au départ du carrefour de la rue des Combattants et de la rue Chapelle Sainte Anne, prenez par exemple le sentier dit "ôz Anglèyes", vous aboutissez rue de l'Herbe que vous quittez vers la gauche par un sentier en gravier et qui vous mène rue des Anglées. Là vous vous rendez compte que vous avez une petite faim. Rien ne vous empêche alors de regagner les magasins bien connus de la rue des Combattants en rebroussant chemin dans la rue des Anglées puis en empruntant le chemin dit de la Commune, ensuite la rue(Ile) d'Acremont à main gauche et enfin la sente "le Village" qui vous amène directement à bon port. Sur place, vous entendez parler du fameux tri des déchets et vous vient alors l'idée subite d'aller voir de près le parc à conteneurs. Rien de plus simple. A pied, à cheval ou en vélo, vous traversez la place communale en contournant l'église par derrière et vous prenez le sentier fort ombragé qui vous mène directement à l'embouchure de la drève Chêvequeue. Bonne balade !

Vincent LETHÉ

Un budget communal de boutiquiers



Des impôts communaux, pour quoi faire ?

Christophe LEGAST

Revenons quelques instants sur le budget 1999 de la commune, adopté le 14 janvier dernier. A part quelques investissements attendus (tribunes de foot, future crèche, trottoirs... Eh oui, c'est bientôt les élections !), on retiendra surtout un bonus de 2,24 millions pour 1999, ce qui nous amène à un bonus cumulé de 31,7 millions. En 1998, les intérêts créditeurs sur ce pactole ont rapporté près de 700.000 francs à la commune...



Qu'en penser ? Bravo ? Ce serait effectivement un résultat fort satisfaisant pour un commerce ou une entreprise. Mais pour une commune, un bonus représente des moyens qui ne sont **pas utilisés** pour le bien-être des habitants. Et si ces derniers alimentent les caisses communales via leurs impôts, ce n'est quand même pas pour que cet argent dorme dans un coffre à la banque !

On pourrait réclamer une baisse des impôts. D'autant que malgré un taux d'imposition sur les personnes physiques inchangé (7 %), les recettes augmentent avec l'accroissement du nombre d'habitants. C'est là d'ailleurs l'objectif évident de la politique de lotissement menée par la majorité : money, money, money !

Le problème n'est donc pas la hauteur de la pression fiscale (peu élevée à Walhain), mais bien la pauvreté et la faiblesse des projets de la majorité. L'échevin des finances avait dit un jour que "Walhain n'a pas les moyens d'une politique ambitieuse". C'est évidemment la majorité qui n'a pas d'ambition, car les moyens de la commune, ils sont bien là !

Mais parions que cela va changer : en 2000, année des élections communales, la majorité va soudainement épuiser tout le bonus cumulé en projets à caractère électoraliste (vous en avez d'ailleurs un avant-goût dans les investissements déjà prévus cette année). Et, en prime, puisque les recettes sont excédentaires, pourquoi pas une petite réduction d'impôts ? Histoire de se faire bien voir après toutes ces années d'immobilisme...



Serez-vous dupes ?

Sécurité : des points de vue qui convergent !



C'est arrivé près de chez vous, le 7 mai dernier en la salle Jadinon. Le groupe Vivre (principalement PS) a organisé, lui aussi, une soirée citoyenne à laquelle nous avons assisté, comme pas mal de personnes de Walhain ainsi que des communes environnantes. Cette soirée consacrée à la sécurité routière, bien menée avec un montage dias reprenant certains endroits

dangereux, nous a sincèrement réjouis.

Il n'y a pas que nous qui faisons des propositions d'aménagements routiers et d'espaces publics (voir les 19 Avis en Vert précédents ou certaines opérations de conscientisation que nous avons réalisées sur le terrain).



Sur ce point en tous cas, les avis d'ECOLO et de VIVRE se rejoignent : tout reste à faire !

La vie au-delà de la mort...

Le 14 janvier dernier, nous apprenions de décès de Mme Marcella Nolf, conseillère communale PRL depuis 1995. Après avoir consacré sa vie à l'enfance handicapée, cette digne vieille dame avait fait de la création d'une crèche à Walhain son dossier de prédilection. En hommage à son dévouement en faveur de nos chérubins, ne pourrait-on pas baptiser notre future crèche communale «Les petits Marcelins» ?

Pour commencer : la commune condamnée dans l'affaire du cimetière de Nil

Nous vous avons raconté, dans notre numéro précédent, les désagréments subis par un garde-chasse à la retraite: le collègue échevinal avait autorisé l'inhumation de quelqu'un d'autre dans la concession de cimetière que notre concitoyen avait initialement achetée, pour lui-même et son épouse, à côté du caveau de ses beaux-parents (Avis-en-Vert n° 19, p. 6).



Le juge de paix a déjà rendu son jugement dans cette affaire : à

l'issue d'une motivation particulièrement sévère à l'encontre de la légèreté et de la mauvaise foi de la commune, celle-ci est condamnée à indemniser l'infortuné habitant de Nil et à lui accorder gratuitement une autre concession dans le même cimetière, et ce, quelles que soient les autres suites judiciaires éventuelles (en appel et/ou au pénal).

Heureusement qu'il nous reste la justice, disions-nous...

Pour suivre : le bourgmestre suspendu pendant une semaine

Si ce n'est par la presse, vous l'avez appris via la lettre du Collège distribuée dans toutes les boîtes : le ministre de l'Intérieur a suspendu notre bourgmestre de ses fonctions pour une semaine. Il s'agit d'une sanction administrative suite à sa condamnation pénale, le 6 février 1998, pour contravention à la législation régionale en matière d'environnement (exploitation illégale de décharge).



Nous ne polémiquerons pas ici sur le bien-fondé de cette sanction (suspendue depuis en référé). Le ministre l'a décidée, et c'est sa

responsabilité. Le bourgmestre la conteste; c'est son droit. Et le Collège marque sa solidarité; c'est son devoir. En attendant, cette affaire ne grandira pas l'image de Walhain.

Mais il y a plus. Le matin où l'on apprend sa suspension, une chaîne de télévision vient filmer la réaction de notre bourgmestre. Celui-ci donne alors congé au personnel communal pour le reste de la journée, afin de lui permettre de voir son mayer au journal télévisé de la mi-journée : " Miroir, au mon beau miroir... ". Si le ridicule ne tue plus, la vanité, parfois, étouffe...



Et pour n'en plus finir : une nouvelle sanction administrative !

Ce qui est plus inquiétant, c'est que cette sanction du bourgmestre semble devoir être suivie par d'autres. La Cour de cassation vient en effet, le 3 mars dernier, de clôturer la triste affaire des chicanes de Perbais en rejetant le



dernier recours introduit par la commune. Les condamnations (pour défaut de prévoyance) sont donc devenues définitives¹ et il se dit que le Ministre pourrait prendre une nouvelle sanction administrative... plus lourde.

Christophe LEGAST

¹ : Trois mois de prison avec sursis et 45.000 francs d'amende pour le mayer (Mr. Vandenbosch), la même amende pour le premier échevin (Mr. Masset), et 9.000 francs pour chacun des deux autres échevins (MM. Decelle et Marchand).

Et combien cela nous coûte, tous ces procès ?

Que les citoyens-contribuables se rassurent : même si on peut compter sur notre bourgmestre pour exercer tous les recours possibles et imaginables contre cette suspension, toutes ces affaires (dont le nombre augmente d'ailleurs d'année en année, cela doit en amuser certains) ne coûtent (presque) rien au budget communal. La commune de Walhain avait en effet pris la sage décision de prendre un assurance pour se défendre en justice. Reste qu'il doit y avoir un assureur qui commence à la trouver mauvaise...

Quelques principes et idées pour réaliser notre compost



Puisque le problème des déchets commence enfin à être –partiellement– pris en charge, n'hésitons plus désormais à joindre l'utile à l'économique : compostons! Cela nous permettra de ne pas abuser des sacs à 30F, et de constituer pour pas cher le meilleur des engrais organiques pour notre potager, nos arbres fruitiers ou notre jardin d'ornement. Le compostage c'est tout simplement l'art de contrôler et d'accélérer un processus qui se déroule tous les jours – plus ou moins rapidement– dans la nature : la décomposition des débris d'êtres vivants par d'innombrables autres êtres vivants, allant des bactéries aux vers de terre. Comment, et à quelles conditions ?



Primo, l'humidité. Les organismes décomposeurs ont besoin d'eau pour se développer, mais pas trop, sous peine d'asphyxie. Le tas de compost ne doit jamais être desséché, mais jamais boueux non plus : parfois il faudra l'arroser, parfois le protéger des pluies excessives.

Deusio, chaleur et lumière. Elles favorisent ensemble l'activité biologique, et un compost est toujours plus facile à réussir à la belle saison qu'au cœur de l'hiver.

Tertio, une composition équilibrée. Il s'agit d'atteindre, grâce aux matériaux choisis pour le compostage, un bon équilibre entre les quantités d'azote et de carbone fournis aux décomposeurs. Des matériaux idéaux sont par exemple les feuilles d'aulne ou de frêne, le fumier, les mauvaises herbes (sans graines si possible), les fanes de pomme de terre ou encore le marc de café. Les matériaux riches en carbone (paille, bois de taille broyé, filtres à café, sciure de bois, tourbe, feuilles d'arbres divers...) devront être mélangés aux matériaux riches en azote (fanés de légumineuses et de tomates, déjections animales, déchets de cuisine, tontes de gazon...). A tous ces matériaux, nous ajouterons en outre quelques brassées d'orties (non grainées), qui fourniront de nombreux éléments nutritifs... En revanche, pour plusieurs raisons, nous éviterons de composter les pelures d'oranges et de citrons traités après récolte, les pommes de terres non cuites et les cendres de charbon.

Quarto, l'absence d'acidité. Celle-ci empêche la croissance des organismes qui nous intéressent. Or, si nous n'intervenons pas, la tendance naturelle du compost est l'acidification progressive. Il faut donc, dès le départ, introduire une substance qui contrebalancera ce phénomène. Nous utiliserons, pour cela, du calcaire broyé, de la dolomie, ou des cendres de bois. Pas de chaux (ni vive, ni éteinte) : son effet est trop violent.



Tout en gardant à l'esprit ces conditions indispensables à la réussite, comment réaliser, pratiquement, le compost ? Après avoir rassemblé les débris (qui peuvent entre-temps avoir été stockés plusieurs mois en un tas provisoire), nous construirons soigneusement le tas où se produira la décomposition. D'abord disposer une première couche, de 15 cm d'épaisseur environ, l'arroser copieusement et la saupoudrer d'une pelletée de dolomie (par exemple). Ensuite, monter une deuxième couche, arroser, saupoudrer, etc., jusqu'à avoir ainsi 6 ou 7 couches successives.

On recouvre le tout de quelques centimètres de paille ou de feuilles mortes et de quelques pelletées de terre. La nature commencera alors son travail.



Sous l'action de bactéries diverses, le tas s'échauffera peu à peu – jusqu'à 50 ou 60°, pour finalement refroidir après 2 ou 3 semaines. Il sera bon, à ce moment, de remanier le tas à la fourche en le remuant bien, afin de relancer l'activité biologique. Au bout d'un bon mois, le compost est dit demi-mûr : on peut déjà l'utiliser, mais en petites quantités. Le mieux est d'attendre encore 5 à 11 mois, au terme desquels le compost, devenu mûr, ressemblera à du terreau.

En général, nous épandrons notre compost au printemps, à raison de 2 à 15kg par m² (une brouette de compost = 40 kg), selon les exigences des cultures. Nous l'enfouirons par un travail léger du sol, avec un croc, par exemple.

Pulvérisez, pulvérisez, il en restera toujours quelque chose... (suite).

A Walhain, le Collège ne se gêne même plus pour fouler aux pieds ses engagements et même la loi !

Car certaines mauvaises habitudes ont la vie dure. Vous le savez, notre administration communale a signé le Contrat de rivière de la Vallée de la Dyle, et l'un des **engagements** qu'elle a pris est de commencer par respecter les réglementations en vigueur. Vous n'ignorez pas non plus que les sonnettes d'alarme se font de plus en plus pressantes à propos de la qualité des nappes phréatiques (voir le dernier livre de Riccardo Petrella, "Le manifeste de l'eau", éd. Labor, 1999). Vous avez de plus observé les gigantesques manœuvres financières et politiques au niveau mondial pour privatiser ou s'accaparer les ressources en eau, manœuvres provoquant de nombreux conflits armés dans le monde.

Que fait-on en Wallonie pour protéger l'eau ? Rien, ou quasiment rien, si ce n'est en augmenter le prix à cause du coût de sa dépollution. Et à Walhain, plus précisément ? Comme depuis toujours, on pollue délibérément, consciencieusement et illégalement en pulvérisant les bords des routes. Et comme chaque année, nous portons plainte et cette plainte est classée sans suite. Car cette pratique, non seulement illégale, est aussi totalement impunie (bravo les autorités de la Région !). Pourquoi dès lors notre majorité actuelle se gênerait-elle ? Que du contraire, elle en profite : belle mentalité. Devant une telle désinvolture, on ne peut que souscrire à l'attendu prononcé récemment, dans une autre affaire significative, à l'encontre de notre bourgmestre qui *montre beaucoup de mauvaise volonté à se soumettre à une réglementation qui ne correspond pas à sa vision personnelle d'une bonne administration de l'environnement*. (condamnation du 6 février 98 à Nivelles - «Le Soir», 3 mai 1999). Quant aux membres du Collège, s'il consentent et participent donc à cette dégradation de notre environnement sans dire mot, nous n'hésitons pas à les qualifier de complices ! Merci pour les générations futures.

Pierre POCHET



Prix orange

A notre administration communale, pour avoir enfin fait appel (comme nous le suggérions depuis 1992), aux conseils de spécialistes de la taille douce pour les tilleuls de la drève. Force nous est de constater une amélioration dans les derniers élagages réalisés avant que la montée de la sève n'interrompe les travaux. Un peu de baume cicatrisant sur les grosses plaies ne ferait par contre pas de tort. Bravo aussi d'avoir emprunté le broyeur de la commune de Chastre pour broyer les branches et d'avoir mis cet excellent compost à la disposition de la population. Comme le disait l'un de nos premiers slogans, les bonnes idées finissent toujours par triompher...



Vous êtes nombreux à avoir eu un autocollant "contenu non conforme" sur votre sac poubelle bleu, qui est donc resté sur le trottoir. C'est même arrivé à l'un d'entre nous, c'est vous dire ! Nous lui attribuerons donc notre prix citron trimestriel, ainsi qu'à cette pratique brutale, peu pédagogique et contre-performante. Ce n'est pas avec ce genre de procédé qu'on aura l'adhésion de la population. En ce qui nous concerne, comme en tout, nous croyons aux méthodes douces. Une lettre courtoise d'avertissement, par exemple, sera plus efficace pour apprivoiser le citoyen peut-être encore perplexe face aux exigences du tri. Nous pensons aussi aux personnes âgées. Et puis, pourquoi ne pas spécialiser un employé communal, sorte d'assistant composteur, pour donner des conseils à ceux qui le désirent ?



Prix citron



LE COIN DES GOURMETS

Soufflé aux herbes pour 4 à 5 personnes

Ingrédients : 80 gr de beurre, 30 gr de farine et un peu plus pour enfariner le moule, 25 cl de lait, 5 œufs, une cuillerée à soupe de persil haché, une autre de ciboulette hachée et deux cuillerées à soupe de feuilles d'ortie hachées, un peu de thym émietté, 150 gr de gruyère râpé et un peu de noix de muscade râpée, une demi cuiller à café de sel de mer de l'Atlantique (sel de Guérande) et du poivre.

Préchauffez le four à la température 8 ou 9 (260° environ), et faites une béchamel épaisse avec le beurre fondu, la farine et le lait chauffé, que vous assaisonnez avec le sel et le poivre; laissez cuire doucement sans attacher, puis laissez refroidir. Séparez les blancs des jaunes que vous incorporez un à un complètement, puis le persil, la ciboulette, les feuilles d'ortie, tous bien hachés menu, comme le fromage. Battez ensuite les blancs en neige très ferme, avec une pincée de sel fin. Versez la béchamel avec les herbes et le fromage ainsi que les blancs en neige dans un moule à bords hauts d'environ 1 litre, beurré et fariné.

Enfournez pour 15 minutes environ mais surveillez. Il est cuit lorsque sa couleur est brune et qu'il est bien monté. L'accompagnement est laissé à votre choix...

Jaqueline Foret

ECOLO WALHAIN PROPOSE :

Dans le cadre de la réduction du volume des déchets et en particulier des déchets verts, nous proposons que la Commune s'équipe en propre d'un broyeur afin de permettre à la population de broyer les déchets de taille et autres branchages encombrants lors de ses passages au parc à conteneurs et, pourquoi pas, lors d'un ramassage à domicile une ou deux fois par an. Le «mulch» qui en ressort pourrait alors servir, outre à du compost, à couvrir les plates bandes et ralentir la progression des herbes dites mauvaises.

Cette idée est déjà mise en pratique dans deux autres communes du pays : Dilbeek et Oupeye. Walhain sera-t-elle la troisième ?



Savez-vous que...

... Sandrine est à votre disposition ? Non, petits fripons, le projet «Sandrine». Il s'agit d'un service d'information sur la santé et l'environnement à l'initiative conjointe de la Société Scientifique de Médecine Générale et d'Inter Environnement Wallonie. Il vous renseignera sur simple coup de fil à propos de tous les sujets liés à l'impact de l'environnement et des diverses pollutions sur la santé de chacun. Il s'adresse à toute personne confrontée à ce genre d'interrogation lorsque, par exemple, il s'agit de construire ou de rénover une habitation, d'utiliser tel ou tel type de carburant pour se chauffer ou se déplacer, etc. Cela va de la prévention des allergies à l'utilisation de solvants naturels pour la protection des boiseries ou de peintures non toxiques pour la décoration, en passant par les problèmes d'humidité liés à la sur-isolation ou d'impact des ondes émises par les champs électromagnétiques.



Une question ? Décrochez et composez le 071/300.301. On vous y communiquera même les coordonnées du site Internet.

Le saviez-vous ?

Editeur responsable : Pierre Pochet, 16 rue Saiwère, Lérinnes; 65 82 06.

Pour tout contact ou information : Christophe Legast : 65 07 87.

Secrétariat : Vincent Lethé, 18 rue de la Cure, Tourinnes; 65 55 22

